



Exécutif 2014-2015

Suite à l'assemblée générale du 28 octobre dernier, l'exécutif pour l'année 2014-2015 est composé des personnes suivantes:

Annie Boily, présidente

Marie-Pier Veilleux: 1^{re} vice-présidente aux relations du travail

Lyne Vaillancourt, vice-présidente au secrétariat et à la trésorerie

Martine Couture: 2^e vice-présidente, secteurs administratif, technique et manuel

Denis Picard: 3^e vice-président, secteur des services directs aux élèves



Responsables de l'application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Il y a, parmi le personnel de soutien, des gens qui sont responsables (ou impliqué(e)s) de l'application du Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ce message s'adresse principalement à ces personnes. Des gens parmi vous sont peut-être à la recherche d'outils, de moyens d'intervention pour atteindre les objectifs. Sachez qu'un coffret d'outils existe et qu'il est disponible pour vous.

Ce coffret est produit par la Fondation Jasmin Roy, en étroite collaboration avec M. Camil Sanfaçon. On y trouve sept fascicules dont un coffret d'aide pour le personnel scolaire et six coffrets d'outils à l'intention des élèves, des familles, des directions d'école, des écoles, des enseignants et des professionnels. Ils contiennent des suggestions d'activités, d'interventions, d'analyse ainsi que des modèles de rapports, des grilles d'analyse, des contrats d'engagement et autres. De plus, le contenu de ce coffret est REPRODUCTIBLE en totalité. Il vous est possible de l'emprunter en appelant Denis Picard au poste 5220. Bonne lecture!

Rencontre des techniciennes en service de garde

Le 5 novembre dernier, nous avons invité les techniciennes en service de garde à une rencontre d'information et de partage. Lors de cette soirée, Mélanie Renaud, vice-présidente aux communications, au secrétariat et à la trésorerie de notre fédération a animé un atelier de travail avec les techniciennes présentes. Les grandes lignes de cette mise en commun seront prises en charge par le comité de vie professionnelle en service de garde.

Tournée SPSS

Le 11 novembre dernier, nous avons visité les écoles Rayons-de-Soleil de Saint-Magloire et Arc-en-ciel de Saint-Camille.

Info convention Ratio service de garde

La détermination du ratio en service de garde est traitée à l'article 8-2.07 de notre convention (S3). On peut lire « Dans le cadre de l'établissement de l'horaire de travail d'un poste en service de garde, la commission scolaire cherche à maintenir 20 enfants par groupe. » Il faut donc comprendre que si la commission scolaire peut créer un groupe supplémentaire, elle doit le faire. De plus, la commission nous affirme que la technicienne ne doit pas être comptée dans le ratio lorsqu'elle n'est pas disponible sur le plancher.

Nous sommes disponibles pour discuter des situations particulières que vous vivez. N'hésitez pas à nous joindre.

Comité des jeunes

Le comité des jeunes est formé de Geneviève Gagnon, Annie Y. Labbé et de Marie-Josée Paquette. Une première rencontre a eu lieu le 14 novembre 2014. Les sujets qui ont été traités: l'accueil des nouveaux membres, la carte de membre et la préparation des nouveaux membres en vue de l'affectation annuelle.

Formation « Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire » AEP nouvelle cohorte

La commission scolaire de la Beauce-Etchemin offre cette formation qui est reconnue par l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Début du programme: lundi le 2 février 2015 à 19 h, au siège social de la CSBE (salle Chaudière) 1925, 118^e Rue, Saint-Georges.

Durée de la formation: 390 heures à temps partiel (en alternance en classe et en ligne à partir de chez-vous)

Lieu de la formation: École d'Youville de Saint-Joseph et École Mgr-Fortier de Saint-Georges.

Conditions d'admission: détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou le test d'équivalence de scolarité et avoir 18 ans et plus.

Certaines personnes pourraient être réputées détenir un secondaire V, si elles occupent déjà un poste dans un service de garde en milieu scolaire. Inscription: 418 228-5541 poste 2605.

Source: CSBE



Agentes et agents de liaison 2014-2015

Nous sommes fiers de vous présenter la liste des agentes et agents de liaison pour l'année 2014-2015. Dans le prochain journal, nous publierons le nom de la personne nommée comme 2^e agent (e) de liaison, dans les établissements où il y a plus de 25 employés de soutien, ainsi que le nom des substituts. Merci d'être nos yeux et nos oreilles!

Veillez noter qu'il n'est pas trop tard pour nommer un ou une agent de liaison pour votre établissement.

Lieu de travail	Nom	Lieu de travail	Nom
Atelier Fortier	Marc Bernard	École l'Accueil	Marie-Claude Rodrigue
CARTEM	Olivier Vachon	École la Tourterelle	Brigitte Bourque
CEA de Beauceville - Saint-Joseph	Chantal J. Guay	École l'Aquarelle de Saint-Bernard	Marie-Josée Lehoux
CEA Mgr-Beaudoin-Les Sources	Denise Auclair	École l'Astrale	Johanne Mathieu
Centre administratif de Sainte-Marie	Doris Nadeau	École l'Envolée	Christine Vachon
CF des Bâtisseurs	Nicole Samson	École les Petits-Castors	Lucy Robles
CFP Pozer	Benoît Vachon	École le Tremplin	Sylvie M. Poulin
École Aquarelle de Saint-Georges	Sylvie Giroux	École l'Étincelle de Sainte-Marguerite	Annie Y. Labbé
École Arc-en-Ciel de Saint-Camille	Linda Plante	École Louis-Albert Vachon	Anick Bolduc
École Arc-en-Ciel de St-Odilon	Christine Vachon	École Maribel	Michelle Guénette
École Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Sylvie Vachon	École Monseigneur-Fortier	Carole Lessard
École De Léry-Monseigneur-De Laval	Cynthia I Morin	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Mireille Nadeau
École des Appalaches	Jacinthe Gagnon	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Gaétane Labbé
École des Deux-Rives	Isabelle Doyon	École Notre-Dame-du-Rosaire	Jessica Cloutier
École Dionne	Marie-Josée Paquette	École primaire les Sittelles	Johanne Lapierre
École du Petit-Chercheur	Brigitte Bourque	École primaire l'Éveil	Valérie Proulx
École D'Youville	Maryse Turmel	École Rayons-de-Soleil	Linda Plante
École Fleurs-de-Soleil	Guyanne Bouchard	École Sainte-Famille	Anick Bolduc
École Grande-Coudée	Francine Fortin	École Sainte-Martine	Guylaine Proteau
École Harmonie	Normande Nadeau	École Sainte-Thérèse	Mélanie Bédard
École Jouvence	Nicole Morin	École secondaire Veilleux	Marjolaine Jacques
École l'Éco-Pin	Jessica Cloutier	Polyvalente Bélanger	Josée Vaillancourt
École la Découverte	Johanne Carbonneau	Polyvalente Benoit-Vachon	Éric Buteau
École la Source	Johanne Mathieu	Polyvalente de Saint-Georges	Marise Lacombe
École Lacroix	Martine Couture	Polyvalente des Abénaquis	Karina Bernier
		Polyvalente Saint-François	Denis Picard
		Siège social	Guylaine Morin

Politique de suspension de cours ou de fermeture des établissements en cas de force majeure 2014-2015

Veillez prendre note que des changements ont été apportés à cette politique. Tous les détails se retrouvent sur le site de la commission scolaire sous l'onglet Parents et élèves-Informations générales-Fermeture des établissements-Résumé de la politique de suspension de cours ou de fermeture des établissements en cas de force majeure 2014-2015.

La commission scolaire doit vous fournir du travail pour ces journées. N'oubliez pas que vous ne devez pas avoir de banque de temps négative (devoir du temps).

Impact de la clause PIB pour 2014-2015



Le 5 novembre dernier, Statistique Canada a publié les données les plus récentes sur l'évolution du produit intérieur brut (PIB) dans les provinces canadiennes. Ces statistiques officielles confirment l'impression générale que l'économie québécoise traverse une période de morosité importante.

La faible croissance du PIB de 1,5 % pour l'année 2013 vient creuser encore plus profondément l'écart entre les prédictions de croissance et la réalité. Entre 2010 et 2013, la croissance cumulative réelle du PIB n'est que de 14,3 % alors que la majoration liée à la clause PIB ne s'applique que pour des résultats dépassant les 17 %.

Encore une fois cette année, les mauvais résultats de l'économie ne nous donneront accès à aucune majoration supplémentaire en lien avec la clause PIB.

Source: *Service des négociations et de la sécurité sociale CSQ*

*Vous avez des questions, nous sommes là pour vous répondre.
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 228-1885 ou sans frais au 1 877 228-1885,
il nous fera plaisir de vous répondre.*